

## RPG – FICHE THEMATIQUE SNA

CATEGORIE : Autres éléments

TYPE : MARE



### Définition :

Le type « mare » correspond à une retenue d'eau non maçonnée. Il s'agit d'une étendue d'eau permanente ou temporaire comme une mare ou un étang, de superficie inférieure ou égale à 50 ares.



### Quand numériser une mare ?

- Lorsque son emplacement est visible de manière pérenne, y compris lorsque la surface est asséchée temporairement ;
- Lorsqu'elle est totalement ou partiellement dans l'îlot agricole, quel que soit le type de surface.



### Quand ne pas numériser une mare ?

- Lorsqu'il s'agit d'un réservoir artificialisé par une matière plastique ou du béton, qui doit être numérisé en surface en eau maçonnée ;
- Lorsque la surface en eau fait plus de 50 ares (0,5 ha ou 5 000 m<sup>2</sup>), il s'agit alors d'une surface en eau non maçonnée ;
- Lorsqu'il s'agit d'une étendue d'eau dans les marais salants, qui sont numérisés en surface en eau non maçonnée quelle que soit leur superficie.



### Consignes de numérisation :

- On saisit un polygone correspondant à l'emprise maximale de la surface occupée par l'eau, à la limite de l'eau visible sur l'orthophotographie ou à la limite de l'absence de végétation (lorsque la ripisylve doit être comptabilisée, un buffer permet automatiquement de la prendre en compte, il ne faut donc pas la numériser) ;
- Chaque mare doit être numérisée en totalité, même si elle n'est que partiellement dans l'îlot.
- **Superpositions autorisées** : une mare peut être superposée :
  - à une surface aménagée ;
  - aux SNA végétation, sauf les VNANC.

**Attribut à renseigner :** *aucun*

EXEMPLES :



Une mare est numérisée selon son emprise sur l'orthophotographie



Une mare sur le terrain



Autre exemple de mare



Une autre mare sur le terrain (< 50 ares)



Zoom sur une mare asséchée à numériser selon son emprise visible sur l'orthophotographie



La même mare remplie d'eau : la géométrie n'est pas modifiée selon le niveau de l'eau

